

Regards

SUR LANDRAIS
Bulletin municipal
de Landrais (17)

Conception/Rédaction :
commission Communication

Impression :
Mairie de Landrais

Regards

SUR LANDRAIS



La Commission Communication vous
présente ses meilleurs vœux pour 2020

JANVIER 2020 - n° 50

Chères Landraisiennes, chers Landraisiens,

Je vous adresse avec l'ensemble de l'équipe municipale **tous nos vœux**, de bonheur et de réussite pour vous-même, pour ceux que vous aimez, des vœux de santé conservée ou retrouvée, une santé sans laquelle le reste est difficile, voire parfois impossible, des vœux de sérénité avec un sens avéré des valeurs républicaines, avec l'espoir d'un monde plus solidaire, plus démocratique, plus pacifique, l'espoir d'un monde plus juste.

J'ai toujours considéré qu'il y a **un temps pour tout**. Je pense qu'il est sage et raisonnable de ne pas me représenter, de laisser la place à d'autres à qui je fais pleinement confiance. Je pense que je passerai un peu plus de temps avec ma famille, avec ma femme, mes enfants et mes petits-enfants.

Je pars avec plein de beaux souvenirs «célébrations de mariage, repas des aînés...» et de belles rencontres avec les habitants.

Au cours de ces années, j'ai constaté des changements, une société bien plus individualiste s'installe. Les gens ont de l'estime pour leur maire, je n'en doute pas. Mais ils surestiment la **fonction**. Ils ont l'impression que le maire doit apporter une réponse à tout et le tiennent responsable de tout. Pris en étau entre les exigences toujours plus grandes des administrés et le désengagement notoire de l'Etat, le rôle du maire n'est pas toujours simple.

Il y a **19 ans**, j'ai décidé de m'engager avec quatorze colistiers dans cette belle aventure à la tête de la commune.

Nous avons comme principal objectif en 2001 le **désendettement** de la commune et aussi la sauvegarde de notre **patrimoine** immobilier. Après une bonne analyse financière et un état des lieux

de notre patrimoine immobilier, nous décidions de nous engager dans un programme ambitieux, à savoir une nouvelle salle des fêtes, la réhabilitation de l'ancienne école en salle associative et surtout la création de notre magnifique bibliothèque. Il faut bien dire qu'à cette époque, ce genre de travaux était bien subventionné, nous pouvions espérer jusqu'à quatre-vingt pour cent de subventions. L'Etat et la Région étaient encore à nos côtés. Maintenant, nous ne pouvons compter que principalement sur des aides du Département.

Nous avons aussi, lors de notre premier mandat, sollicité les services du Syndicat des Eaux (qui s'appelle maintenant Eau 17) afin de faire un point sur l'**assainissement du bourg**. En effet, il a été constaté qu'il y avait beaucoup de rejets dans les rues de lave-linge, lave-vaisselle, Sani broyeur et autres. Après de longues années d'études et de travaux, nous avons enfin un assainissement collectif pour le bourg de Landrais et par la même occasion, un réseau d'eau potable refait à neuf. Un réseau d'eau potable neuf aussi dans tous les hameaux.

Devant une demande croissante de terrains à bâtir, nous avons décidé de nous doter d'un **Plan Local d'Urbanisme**, lequel a été validé en 2007. A noter d'ailleurs que celui-ci sera bientôt abandonné au profit d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, lequel devrait être approuvé très prochainement en Conseil communautaire.

Notre investissement à l'école a permis la création du **SIVOS** (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire) avec Bernard Marchand, maire du Thou à l'époque, et Christian Brunier. Ce SIVOS, qui gère donc tout ce qui concerne la vie scolaire, est composé de vingt élus municipaux,

Etat civil 2019*

Naissances

- Joshua, Noa, Jessy de AMORIM le 1^{er} juillet à Rochefort
- Charlie, Thierry, Cyril CHARRIER le 10 décembre à Rochefort

Mariages

- Denis, Damien, Rodolphe TESSIER et Sandra L'HERYENAT le 23 mars
- Benoît, Jean-Marie, Dominique TAPON et Julie, Myriam, Claudie BILLAUD le 1^{er} juin
- Jérémy, Jacques, Emile LAGEDAMON et Coralie, Alberte, Viviane NICOL le 1^{er} juin
- Alain, Laurent FÉTIVEAUD et Isabelle VIGNAUD le 7 septembre

Décès

- BOUDY épouse MOQUET Jeannine le 21 décembre 2018 à La Rochelle
- BARBIN Robert, Marcel le 4 janvier à La Rochelle
- MARTIN veuve MARCHAIS Marie-Thérèse le 9 février à Chambon
- MILLEVILLE Guy, Jean, Henri le 30 juillet à Rochefort
- GANDOUIN épouse CHAILLOUX Josette, Louise le 12 octobre à Rochefort
- FERRAND veuve FOUGERIT Jeannine, le 15 novembre à Rochefort

Décès hors commune

mais inhumation à Landrais

- ANDROUIN épouse MARCHAIS Ginette le 24 octobre à Mauzé-sur-le-Mignon



MAIRIE

Tél. : 05 46 27 73 69
Fax : 05 46 27 79 46
Courriel : mairie@landrais.fr

Vous désirez rencontrer vos élus :
Francis Menant, maire
Robert Babaud, 1^{er} adjoint
Frédérique Mour-Gasrel, 2^e adjointe
Prenez rendez-vous à la mairie.

six élus titulaires dans chaque commune ainsi que quatre suppléants.

Il nous a fallu aussi trouver une solution afin de mettre à l'abri le **matériel communal** (tracteurs, remorques, broyeur, etc.). Une opportunité s'est présentée à nous. Nous avons pu faire l'acquisition de mille mètres carré d'ancien bâtiment agricole en centre bourg, ce qui nous a permis par la même occasion d'offrir un local à trois associations - L'Amicale, La Grouée du père François et La Landraisienne - pour stocker leurs matériels.

Au cours de toutes ces années, nous avons dû faire des **travaux à l'église**, le beffroi a été entièrement refait à neuf. Puis, en 2017, la toiture menaçait de s'écrouler ; mais grâce à un élan de solidarité de la population et d'entreprises, nous avons pu réaliser les travaux.

Au cimetière, nous avons aussi fait des travaux : le mur d'enceinte, un parking, un jardin du souvenir et actuellement la création d'un accès direct par le parking.

Il y a eu le réaménagement des locaux de la mairie ainsi que la place et plus récemment l'aménagement d'un local pour l'accueil d'une infirmière.

Et puis il y a eu l'**enfouissement des réseaux** électriques et Télécom dans le bourg.

Comme vous le savez, j'ai pris la décision de fermer définitivement le **camping**. Depuis plusieurs années des courriers de la préfecture me précisaient les nouvelles réglementations et me demandaient où nous en étions. La fermeture était inévitable devant ces fameuses normes que l'on nous impose et qui sont impossibles à financer par une petite commune comme la nôtre. Les locaux ne restent pas vides puisque depuis septembre 2018, une école privée «NEA» occupe les lieux.

La **fibres optique**, c'est pour bientôt, dès cette année pour certains ou au plus tard en 2021.

Une **couverture 4G** offerte par tous les opérateurs prochainement, SFR, Bouygues, Orange sont déjà présents. Free, c'est pour ce premier semestre.

Au début, je vous évoquais l'objectif de **désendettement** de la commune ; en remboursement d'emprunts bancaires, nous sommes passés de presque 60 000 € d'annuités en 2001 à 37 000 € en 2020.

Les taux des **taxes** sont restés inchangés depuis maintenant dix ans.

Nous pouvons constater une augmentation régulière de la popula-

tion. Nous étions en 2001 moins de 500 habitants ; en 2020, nous sommes 750.

Je voudrais remercier mes **fidèles colistiers** présents depuis le début de l'aventure. Au cours de ces dix-neuf années, à chaque réunion, nous étions pratiquement toujours au complet. Merci à vous, conseillers municipaux pour votre engagement.

Merci à vous enseignants, ATSEM, cantinières, et personnel technique pour le travail que vous faites auprès des 300 enfants accueillis chaque jour à l'école. Sans oublier le personnel de Vacances Loisirs Le Thou-Landrais.

Merci à tous les bénévoles des associations pour ce que vous faites. C'est par vos actions que la commune vit.

Mais le plus grand merci, **c'est à vous que je le dois**, à vous qui lors des trois derniers scrutins m'avez fait confiance. Encore merci.

Belle année 2020 à tous.

Bien sincèrement,

Votre maire, Francis Menant

Dépenses de fonctionnement

Charges à caractère général	89 555 €
Charges de personnel	189 500 €
Autres charges de gestion courante	158 000 €
Charges financières (intérêts)	13 000 €
Virement à la section d'investissement	71 000 €
Divers	9 000 €
Dépenses imprévues	20 000 €
Total	550 055 €

Recettes de fonctionnement

Produits de service	2 130 €
Atténuations de charges	13 800 €
Impôts et taxes	318 200 €
Dotations et subventions	105 029 €
Autres produits de gestion courantes	32 500 €
Produits exceptionnels	3 000 €
Résultat reporté	75 396 €
Total	550 055 €

Investissements en dépenses et recettes 105 300 €

Commune de Landrais

Situation des emprunts bancaires au 31 décembre 2019

Emprunts	2020	2021	2022	2023
Acquisition bâtiment ateliers - 2006/2021 (70 000 €)	6135,48	6135,48		
Travaux de voirie Fondouce - 2012/2022 (60 000 €)	7371,96	7371,96	7371,96	
Acquisition parcelle ZK 23 - 2017/2027 (45 000 €)	4770,16	4770,16	4770,16	4770,16
Bibliothèque et Salle des fêtes - 2004/2034 (300 000 €)	19009	19009	19009	19009
TOTAL/an	37286,6	37286,6	31151,12	23779,16
Intérêts des emprunts (fonctionnement)	11 102,61			
Capital des emprunts (investissement)	26 183,99			

Principales décisions

Séance du 11 février 2019

❖ REMBOURSEMENT DES TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DE RESEAUX

Les travaux d'enfouissement de réseaux (génie civil France Telecom et éclairage public) sont terminés pour le bourg. Il était convenu avec le SDEER un remboursement sans frais de notre contribution en 5 annuités. Le montant total s'élève à 141 387,29 €. Il reste à financer à ce jour 120 045,97 €.

Compte tenu des baisses de dotation de l'Etat et pour ne pas alourdir le budget annuel, il est souhaitable d'étaler ce remboursement sur 10 ans au lieu de 5. Le SDEER ne pouvant accepter un remboursement au-delà de 5 ans, M. le Maire propose de contracter un emprunt de 120 000 € remboursable sur 10 ans.

Conscient des difficultés rencontrées, le Conseil municipal autorise le maire à solliciter des organismes bancaires.

❖ BAIL DE LOCATION D'UN EMPLACEMENT SUR PARCELLE ZC 112

L'opérateur Orange recherchant un emplacement pour y implanter des équipements techniques pour l'exploitation de ses réseaux (pylône pourvu d'antennes pour déploiement de la 4G), M. le Maire propose de louer un emplacement sur la parcelle ZC 112 de 93 m².

Le Conseil municipal accepte et autorise M. le Maire à signer le bail de location et toutes les pièces s'y rapportant.

Le bail est consenti pour une durée de 12 ans à compter de sa signature, un loyer annuel de 500 € sera versé à la commune (à terme à échoir).

❖ MUTUALISATION DES SERVICES TECHNIQUES POUR LES ACTIVITES DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

Il est proposé aux communes concernées par les manifestations du conservatoire de mettre en place une mutualisation des services techniques entre les communes et la CdC afin de gérer cet accueil, notamment pour l'aménagement des salles (chaises, gradins, estrades...) et l'entretien des locaux après la manifestation.

Le Conseil municipal autorise le maire à signer cette convention.

❖ PROJET PARC EOLIEN DE LA PLAINE DES FIEFS A FORGES

Le Conseil municipal après avoir pris connaissance du projet de parc éolien de la Plaine des Fiefs sur la commune de Forges ne s'oppose pas au projet éolien mais émet un avis réservé au sujet des trois éoliennes situées en limite de Lan-

drais et concernées par des contraintes environnementales (corridors écologiques).

Séance du 25 mars 2019

❖ COMPTE DE GESTION 2018

Le Conseil municipal déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2018 par le Receveur n'appelle aucune observation ni réserve de sa part.

❖ AFFECTATION DU RESULTAT

Résultat de fonctionnement	83 971,05 €
Solde d'investissement	- 8 574,35 €
Excédent de résultat	75 396,70 €
Dépenses engagées reportées	0,00 €
Recettes engagées reportées	0,00 €

❖ PARTICIPATION FINANCIERE 2019 AU SIVOS

Le besoin de financement SIVOS pour 2019 s'élève à 540 595 €. Participation de Landrais : 124 336,85 €.

❖ SUBVENTIONS COMMUNALES

Banque Alimentaire	200,00 €
Croix Rouge Française	150,00 €
Secours Catholique	150,00 €

❖ TAUX D'IMPOSITION 2019

Les taux d'imposition pour 2019 demeurent fixés à :

Taxe d'habitation	: 12,10 %
Taxe Foncière (bâti)	: 22,93 %
Taxe foncière (non bâti)	: 56,93 %

❖ BUDGET PRIMITIF 2019

Le Conseil municipal vote le budget primitif 2019 qui s'équilibre comme suit :

Fonctionnement :	
Dépenses	550 055,70 €
Recettes	550 055,70 €
Investissement :	
Dépenses	105 299,35 €
Recettes	105 299,35 €

❖ AMORTISSEMENT CONSTRUCTION D'UNE YOURTE

En 2011, la commune a versé une subvention d'équipement de 2 125 € à l'association PAPI (Plaine d'Aunis, Pleine de Jeunes) pour la construction d'une yourte. La commune aurait dû fixer la durée d'amortissement pour la somme versée.

Le Conseil municipal décide d'amortir cette somme sur 5 ans, soit d'inscrire à chaque nouvel exercice comptable et à compter de 2019 la somme de 425 €.

❖ VENTE A LA COMMUNE DE LA PARCELLE A 1045 A SAINT-GILLES

Fabrice Turgné propose de vendre à la commune, pour l'euro symbolique, la

parcelle cadastrée A 1045 sise à Saint-Gilles pour une contenance de 100 m². Cette parcelle, en devenant communale, permettra à la RESE de pouvoir y installer 3 compteurs d'eau desservant les riverains de Saint-Gilles. Le Conseil municipal accepte cette vente.

❖ PROJET PARC EOLIEN

Le Conseil municipal, après avoir pris connaissance du projet d'implantation d'un parc éolien de douze machines sur les communes de Chambon et Puyravault, décide de n'émettre aucun avis.

Séance du 20 mai 2019

❖ REVISION DES LOYERS

A compter du 1^{er} juillet 2019, le loyer de Joseph Moquet occupant le logement communal, 5 Route de Toucherit, est fixé à 316,42 € par mois, soit un loyer annuel de 3 797,04 €.

Séance du 19 juin 2019

❖ SUPPRESSION ET CREATION D'EMPLOI ET MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Vu le départ en retraite des 2 Adjoint Administratifs territoriaux principaux de 2^e classe, le maire propose, à compter du 1^{er} juillet 2019, la suppression de l'emploi d'adjoint administratif territorial principal de 2^e classe catégorie C à temps non complet : 23/35 ; à compter du 23 septembre 2019, la création d'un emploi d'adjoint administratif territorial catégorie C à temps complet 35/35.

Le Conseil décide d'adopter les modifications du tableau des emplois.

❖ AVIS DE LA COMMUNE SUR LE PLUI VALANT PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH) DE LA CDC

La commune a trois mois (au plus tard le 11 juillet 2019) pour rendre un avis sur le PLUI valant PLH de la Communauté de Communes Aunis Sud.

Il est proposé d'émettre un avis favorable au projet arrêté.

Séance du 8 juillet 2019

❖ CONTRAT DE BAIL INSTALLATION D'UNE ANTENNE FREE

L'opérateur Free Mobile recherchant un emplacement pour y implanter des équipements techniques pour l'exploitation de ses réseaux (pylône pourvu d'antennes), le Conseil municipal accepte de louer à cette société un emplacement de 60 m² sur la parcelle ZC 112.

Le bail est consenti pour une durée de 12 ans, pour un loyer annuel de 1500 €.

❖ **RENOUVELLEMENT DE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DES LOCAUX COMMUNAUX A L'ASSOCIATION «Ecole NEA»**

L'association ayant réitéré sa demande de mise à disposition des locaux, le Conseil municipal autorise le maire à établir une nouvelle convention précisant toutes les conditions d'occupation des lieux, à savoir notamment :

- la mise à disposition des locaux (105 m²) et d'une partie du site du 2 septembre 2019 au 26 juin 2020 ainsi que le détail des locaux loués (camping le Pré Maréchat Aire Naturelle de Loisirs)
- les locaux devront être restitués en l'état avant chaque saison estivale
- Le versement d'une redevance mensuelle de 550 € payable d'avance
- Le dépôt d'une caution de 550 € à verser avec la 1^{ère} redevance

Séance du 9 septembre 2019

❖ **SYNDICAT DES EAUX**

Le Syndicat des Eaux de la Charente-Maritime devient «Eau 17».

❖ **VENTE DE LA YOURTE COMMUNALE**

Lors de la séance du Conseil en date du 8 juillet, il avait été proposé de mettre en vente la yourte communale et son mobilier. En effet, elle est peu louée et demande une organisation au niveau de l'entretien et présence sur place pour les états des lieux généralement effectués le week-end.

Une annonce a été publiée sur plusieurs sites, avec un prix de mise en vente de 12 000 €. Après 5 contacts et 3 visites, une proposition écrite d'achat a été faite par Catherine Stenger pour la somme de 10 500 €.

Le Conseil municipal accepte cette proposition d'achat.

❖ **REVISION DU LOYER LOCAL A USAGE PROFESSIONNEL 6 RUE DU LOGIS**

Un contrat de location (à usage professionnel) a été consenti entre la commune et Elodie Deray à compter du 1^{er} octobre 2017 pour l'occupation d'un local au 6 rue du Logis.

Le Conseil municipal, à l'unanimité décide qu'à compter du 1^{er} octobre 2019, le loyer mensuel sera fixé à 260,21 € payables le 1^{er} de chaque mois, soit un loyer annuel de 3 122,52 €.

Le Conseil municipal autorise M. le Maire à signer l'avenant n° 2 fixant le montant du loyer et modifiant le nom du locataire puisque Mme Deray a informé la Mairie de la création de la Société Civile de Moyens «Soins Infirmiers de Landrais».

Séance du 21 octobre 2019

❖ **REVISION DU LOYER O.N.C.F.S**

Un contrat de location (à usage professionnel) a été consenti entre la commune et l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage à compter du 1^{er} Novem-

bre 2002 pour l'occupation de l'étagé de la Mairie, d'un garage sis place de la Mairie et d'un espace de stockage dans les ateliers municipaux.

A compter du 1^{er} novembre 2019, le loyer trimestriel sera fixé à 1 316,06 € payables à terme échu, soit un loyer annuel de 5264,24 €.

Les charges annuelles ont été arrêtées à la somme de 210 € par trimestre pour 2019.

❖ **REMBOURSEMENT SINISTRE TABLE DE LA SALLE DES FETES**

Lors d'une location de la salle des fêtes, une table a été endommagée par brûlure. Un constat a été fait et l'assurance du loueur (la Macif) a réglé à la commune le remplacement de cette table (299,65 €).

❖ **MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AUNIS SUD**

M. le Maire, propose au Conseil municipal de modifier les statuts de la Communauté de Communes Aunis Sud afin de :

1. Mettre à jour la liste des communes membres en tenant compte de la création des deux communes nouvelles de La Devise et Saint-Pierre-La-Noue.
2. Transférer la compétence «Eau» des compétences optionnelles aux compétences obligatoires à compter du 1^{er} janvier 2020.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité approuve la modification des statuts présentée.

❖ **REGIE SALLE DES FETES AVENANT N°2**

Compte-tenu du peu d'encaissement et pour simplifier la gestion des régies, M. le Maire propose de regrouper la régie de la bibliothèque municipale avec celle des salles municipales. De même, il propose que le montant maximum de l'encaissement que le régisseur est autorisé à conserver soit modifié et porté à 1 000 €. Les conseillers approuvent ces modifications et autorisent M. le Maire à signer l'avenant n°2.

❖ **CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LA SALLE DES FETES A L'ASSOCIATION MAI-T DANSE**

L'association MAI-T DANSE est à la recherche d'une salle pour la saison 2019 2020 afin de proposer chaque semaine des cours de danse.

Les conseillers acceptent de consentir la mise à disposition de la salle des fêtes moyennant la somme de 300 € par mois. Une convention de mise à disposition des locaux communaux précisera toutes les conditions d'occupations des lieux.

Séance du 9 décembre 2019

❖ **FONDS DEPARTEMENTAL DE SOUTIEN AUX COMMUNES POUR LA RESTAURATION DES REGISTRES D'ETAT CIVIL (ARCHIVES CENTENAIRES)**

La commune a décidé de procéder à la

restauration de certains registres anciens d'Etat Civil détériorés pour la période de 1836 à 1862.

Un fonds de soutien peut être accordé aux communes de moins de 5000 habitants par le Département pour la restauration matérielle de leurs archives centennaires ou plus avec une priorité pour les registres paroissiaux et d'état civil, les atlas du cadastre dit «napoléonien» et les registres de délibérations du conseil municipal.

Le montant de la subvention s'élève à 50 % du coût HT des travaux de reliure ou de restauration, montant plafonné à 4 000€ HT par an et par commune.

Suite à la réception des avis techniques conformes émis par les Archives Départementales le 5 novembre 2019, et après avoir pris connaissances des devis, le Conseil municipal approuve l'opération et retient pour prestataire les Ateliers Quillet, à Loix (Ile de Ré) pour la somme de 1 146 € HT, soit 1 375,20 € TTC.

❖ **DON D'UN MICRO TRACTEUR TONDEUSE AUTOPORTEE**

M. le Maire propose aux conseillers de faire don à l'association «Le verger du Pré-Maréchat» d'un micro tracteur tondeuse autoportée, marque Husqvarna. Inutilisé par le service technique depuis 2 ans, (matériel acheté d'occasion en 1997) et nécessitant quelques travaux de remise en état, ce micro tracteur est au rebut et encombre l'atelier.

Le Conseil municipal accepte cette proposition de don en l'état en faveur de l'association «Le verger du Pré-Maréchat».

❖ **SUPPRESSION COTISATION ANNUELLE A LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE**

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers que la Bibliothèque municipale demande une cotisation annuelle aux adhérents de 2 € avec la gratuité pour les enfants et jeunes jusqu'à 18 ans et les demandeurs d'emploi.

Compte-tenu du peu de recettes encaissées par an, et afin de s'harmoniser avec les autres bibliothèques du réseau Aunis-Sud qui appliquent la gratuité, il propose aux conseillers de supprimer la cotisation annuelle à compter du 1^{er} janvier 2020 et par ce fait la suppression de la régie bibliothèque.

Le Conseil municipal accepte cette proposition de suppression de la cotisation annuelle et de la régie bibliothèque à compter du 1^{er} janvier 2020.



Le registre des délibérations est consultable en mairie et sur le site internet : landrais.e-monsite.com

Du nouveau au cimetière en 2020

L'engazonnement des allées principales se fera cette année. L'utilisation de plantes et graminées sélectionnées donnera à terme un aspect plus soigné à notre cimetière, tout en nécessitant moins d'entretien et plus aucun produit phytosanitaire, désormais interdit dans les espaces publics.

Il est rappelé que l'entretien des espaces entre et autour des tombes incombe aux familles des défunts.

Les travaux d'ouverture d'une porte sur le parking, avec une rampe d'accès ont débuté. Cette porte permettra à tous, valides comme handicapés, d'accéder au cimetière en toute sécurité, sans avoir à longer la route départementale.



Dans le même temps, une plateforme a été réalisée afin de déplacer vers le fond du parking les bennes de collectes des verres, papiers et textiles. Cette nouvelle installation permettra d'en maintenir les abords en meilleur état de propreté qu'actuellement. Pour mémoire, les dépôts de déchets autres que ceux collectés et/ou en-dehors des bennes est interdit et passible d'amende.

Bon Champ, Bonne Haie

Un grand MERCI aux plus de 80 planteurs qui sont intervenus sur au moins un des 3 sites de plantations du 7 décembre ! 1 900 mètres linéaire de haie champêtre dans la matinée. Nous étions encore 65 à l'heure du repas.



Merci aux propriétaires Bernard, Catherine et Fabrice, Frédéric et Gaëlle, merci aux maires des communes concernées (Chambon, Landrais et Surgères) d'avoir mis les mains dans la glaise ou simplement d'être passé, merci aux pensionnaires de l'ESAT de Marlonges et à leur éducateur, merci aussi au(x) cuisinier(s) et à ceux qui ont œuvré pour le repas. Vivement la prochaine plantation !

Philippe

Programme Re-Source Eau 17

Signature d'un contrat territorial Re-Sources 2019-2023 pour la préservation de la qualité de l'eau du captage de «Touvent» à Landrais.



Concours des villages fleuris

Cette année encore, notre village a été récompensé pour la qualité de son fleurissement au concours départemental des villages fleuris.

Landrais a obtenu le **3^e prix ex-aequo**, récompensé par un lot de plantes d'une valeur de 110 euros. Ces plants sont venus compléter les massifs du centre bourg.



Le Verger du Pré Maréchat

L'association Le Verger du Pré-Maréchat créée en mars 2018 a signé une **convention avec Eau 17** «propriétaire du terrain et financeur de la plantation» pour l'entretien du verger. Ce verger a été planté en décembre 2016. Sur deux des trois parcelles concernées, un agriculteur de la commune récolte le foin.

L'association a pour objectif : l'entretien d'un verger, l'arrosage, la taille des pommiers et poiriers, la valorisation des récoltes, l'animation, la recherche et la sauvegarde de variétés anciennes. A plusieurs reprises, des membres de l'association «Les Croqueurs de pommes 17» sont venus nous conseiller sur la façon de tailler et plus récemment pour de l'initiation au greffage. Actuellement, les arbres ne sont pas encore productifs. Patience, patience...

Si vous souhaitez rejoindre le groupe formé d'une dizaine de personnes actuellement, contactez-nous par mail : levergerdupremarechat@laposte.net.

Le verger a accueilli de nouveaux hôtes. Le 14 décembre au matin, sous une pluie froide et insistante, des membres courageux de l'association se sont retrouvés au verger pour y planter **13 pommiers supplémentaires**.

Le dimanche **19 avril 2020**, animation sur le thème de l'eau au verger dans le cadre du «**Cycle and Sound**» organisé par la CdC, en partenariat avec Eau 17, de 10 h à 18 h, avec des producteurs locaux et une sortie vélo. Le tout en musique avec la participation du conservatoire de musique de Surgères.

Deux départs à la retraite de nos agents



Roseline Darlet, après 41 ans de service, a fait valoir ses droits à la retraite au 1^{er} juillet 2019.

Roseline a été 27 ans gérante de cabine postale puis à partir de 2005 «lors d'une réforme de la poste, la mairie signe une convention de neuf ans pour le maintien de l'agence postale communale à Landrais, cette convention sera renouvelée en 2014 toujours pour neuf ans», Roseline devient alors agent administratif qualifié pour l'agence postale communale pendant 14 ans.



Catherine Chérensac a fait valoir ses droits à la retraite au 1^{er} septembre 2019.

Catherine a fait ses débuts à la mairie en 1994. Après plusieurs contrats (CES, CEC...), le Conseil municipal décide en 1997 de créer un poste d'agent administratif. Ce poste au début à 25 h évoluera au fil du temps pour passer à 35 h. Ce qui a permis d'assurer les remplacements de Roseline à l'agence postale.

Devant des contraintes budgétaires, nous avons réorganisé les services de la mairie et de l'agence postale et décidé de ne recruter qu'une seule personne. 51 personnes ont postulé à l'offre d'emploi.

Après examen des candidatures, nous avons retenu **Béatrice Pelé** qui a pris ses fonctions le 24 juin 2019.



Fête de Noël

Ils l'ont attendu... Il est venu !

Le Père Noël a débarqué dans la salle des fêtes pour le plus grand plaisir des petits à l'issue d'un superbe spectacle musical qui a fait danser et chanter les enfants et leurs parents.

Après la traditionnelle distribution de chocolats et bisous aux enfants sages (apparemment, nous n'avons que cette espèce à Landrais...), petits et grands se sont retrouvés autour du grand goûter.

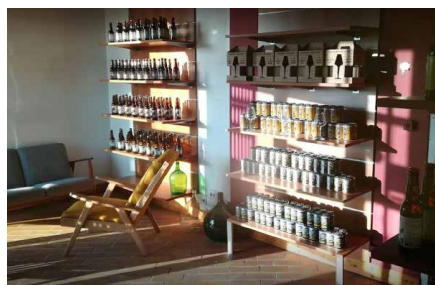


C'est nouveau à Landrais !

Les Brasseurs Cueilleurs, microbrasserie récemment installée au Fief de la Pointe (sur le site de l'ancienne conserverie Druette) : «Nous sommes les Brasseurs Cueilleurs, brasserie artisanale biologique et singulière. Nos bières, résolument créatives et pédagogiques, s'inscrivent dans le mouvement craft. Nos recettes, très réfléchies, témoignent de la grande diversité des leviers du brasseur : des miracles des marmites biochimiques et fermentaires à la grande biodiversité aromatique qu'offre la Nature, notre meilleure collaboratrice. Nos produits sont certifiés BIO, nous cherchons constamment à améliorer nos modes de production et notre lien avec le territoire, par la collaboration avec des entreprises locales.»

N'hésitez pas à leur rendre visite et à découvrir leur production !

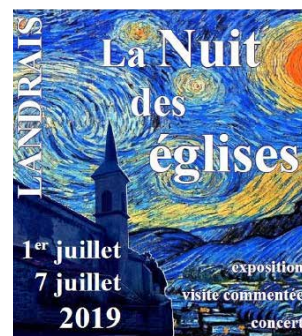
ZA Le Fief de la Pointe
06 50 89 69 12



La Nuit des églises à Landrais

Du 1^{er} au 7 juillet 2019, l'église de Landrais s'est montrée sous son meilleur jour dans le cadre de la manifestation nationale «La Nuit des églises».

Durant toute la semaine, ouverte du matin jusqu'à tard en soirée, elle a été le cadre d'une exposition de photos anciennes et de documents historiques relatifs à son passé, d'une visite commentée de son architecture et d'un concert du Brass Expérience, grand ensemble de cuivres du conservatoire de musique Aunis-Sud.



Bibliothèque municipale

Accueil d'enfants

Le lundi de 15 h à 16 h, deux bénévoles, Martine et Christelle, accueillent les enfants de la Nouvelle Ecole Alternative de Landrais.

Bébés lecteurs

Le mardi de 10 h à 12 h tous les 15 jours, la bibliothèque ouvre ses portes aux bébés accompagnés de leurs parents ou de leur assistante maternelle. Cette année, plusieurs kamishibai prêtés par la CdC Aunis Sud ont été proposées aux enfants. Le kamishibai ou théâtre d'images d'origine japonaise, est une technique de

contes. Des images défilent dans un petit théâtre en bois à deux portes appelé butai. Les images illustrent une histoire ou un conte raconté par un adulte. Les enfants apprécient beaucoup.

Atelier d'art créatif

Le mercredi de 15 h à 17 h et deux fois par mois, deux bénévoles animent l'atelier de La Récré de la Bibli. C'est un atelier d'art créatif ouvert aux enfants et aux parents qui apprennent ensemble à confectionner divers objets en papier, en tissu...

Atelier d'écriture

Le jeudi matin de 10 h à 12 h tous les 15 jours, Martine vous propose un atelier d'écriture.

Activités 2019

Cette année 2019 a été riche en animations, en expositions pour les lecteurs et en formations diverses pour les bénévoles.

- Au mois de février, nous avons proposé une «**exposition végétale**» et, le 25 février, une rencontre avec l'artiste, Martine Pinto, qui nous avait concocté un apéro sauvage à base de plantes.

- Le 19 février, les enfants déguisés sont venus fêter **Carnaval** à la bibliothèque. Jeux de société, balade dans les rues de Landrais, crêpes et tourtiresses étaient au menu de cet après-midi récréatif.



- En avril, nous avons accueilli la très belle exposition de Jean-François Vigeon sur l'**Art Postal**. M. Vigeon a animé un atelier le vendredi 26 avril.



- En mars et avril, deux bénévoles (Martine et Nadège) ont fait la formation «**Raconte Tapis**», tapis de lecture utilisés pour raconter des histoires aux enfants dans les bibliothèques. Au cours de cette formation organisée à Landrais et qui rassemblait une quinzaine de bénévoles du réseau des bibliothèques Aunis Sud, trois «**Raconte Tapis**» ont été confectionnés.

- Au mois de juin, deux bénévoles ont fait la formation assurée par la Médiathèque Départementale sur l'utilisation du **Portail** de la MD 17.



Celle-ci propose un accès à de nouvelles ressources numériques accessibles via internet 24 h/24, 7 jours/7, sur tous les supports (ordinateurs, tablettes, smartphones). Pour accéder à cette offre numérique en ligne, il faut être abonné à la Médiathèque, aller sur le site <https://md17.charente-maritime.fr>, cliquer sur la rubrique «Mon compte», remplir le formulaire d'inscription. Ensuite, la bibliothécaire de la bibliothèque municipale de Landrais validera votre inscription.

Il faut bien sûr être inscrit la bibliothèque de Landrais.

Ce portail vous propose 3 ressources numériques : Lire ou feuilleter plus de 1200 magazines ; Autoformation : de l'initiation au perfectionnement, pour tous les âges et tous les niveaux, il est possible de se former chez soi : des langues en passant par le multimédia, le soutien scolaire, la musique, la peinture, le dessin... ; Jeunesse : bibliothèque numérique d'histoires à lire ou à écouter (albums, contes, bilingues...).

• Dans le cadre de **La Ronde des Histoires**, la compagnie Nourse est venue installer son manège à histoires devant la bibliothèque le jeudi 5 septembre pour la plus grande joie des petits.



• Le dimanche 22 septembre, à l'occasion de la **Journée du Patrimoine**, la bibliothèque s'est associée «Aux logis des anciennes» de M. et Mme Nicol, de Landrais, pour fêter les 100 ans de Citroën.



• Le mercredi 16 octobre, Nadège proposait un après-midi créatif inspiré du thème de **La Grande Lesive** «La Terre à l'instant T».



• Cette année encore, des lecteurs de la bibliothèque ont participé à la 9^e édition de **La Voix des Lecteurs** organisée par la région Nouvelle Aquitaine. Le groupe avait voté pour le livre de Cyril Herry «Scalp». Et c'est ce livre qui a obtenu le prix en novembre 2019 !

• Du 21 novembre au 13 décembre étaient projetés dans 8 bibliothèques d'Aunis Sud des films de «**Images de Sciences**» prêtés par l'Espace Mendès-France de Poitiers et dont le thème était «Au-delà du climat : préparer les futurs». Le 21 novembre, dans la salle des fêtes de Landrais, le film «Thermostat climatique» d'Arthur Rifflet était présenté par Patrice Remaud, professeur de physique à l'université de Poitiers.

• Les 30 novembre et 1^{er} décembre, les enfants et adultes de l'atelier de **La Récré de la Bibli** participaient au marché de Noël du Thou pour vendre leurs productions : bijoux, sacs, barrettes, cartes de vœux de Noël et d'anniversaire. Le produit des ventes permettra de conserver la gratuité de l'activité et de renouveler le matériel.



• Enfin, depuis le mois d'octobre, nous participons avec plusieurs bénévoles et salariées d'autres bibliothèques du réseau à la création d'un **Prix des Lecteurs en Aunis Sud**. Le lancement de ce premier prix aura lieu le samedi 8 février 2020 à la salle des fêtes de Saint-Pierre La Noue, site de Saint-Germain de Marennes. Vous serez vous-même acteurs en sélectionnant 5 livres sur les 14 qui vous seront présentés au cours de l'après-midi. Vous irez ensuite les emprunter et vous pourrez voter pour celui que vous préférez dans votre bibliothèque. Le lauréat sera révélé en direct au mois d'octobre 2020 au cours d'une soirée. Nous vous espérons nombreux à venir sélectionner ces livres et à participer à ce prix des lecteurs.

En attendant, les bénévoles de la bibliothèque municipale vous souhaitent une **très bonne année 2020** et de très belles lectures !

Comme l'écrit Jules Renard : «**Quand je pense à tous les livres qu'il me reste à lire, j'ai la certitude d'être encore heureux**».

Et en plus, à partir de janvier 2020, l'accès à la bibliothèque est gratuit pour toutes et tous !



Horaires d'ouverture

Mercredi 10 h - 12 h
et 14 h 30 - 17 h
Vendredi 17 h - 19 h
Samedi 10 h - 12 h

Cérémonie du 11 Novembre

La commémoration de l'armistice de la Grande Guerre a été quelque peu particulière cette année. Non pas du fait de la météo diluvienne qui l'accompagnait, mais parce 2019 marque le **centenaire de notre monument aux morts**. Landrais était alors l'une des premières communes de France à ériger un monument à la mémoire de ses enfants morts pour la patrie, la quasi-totalité de ces monuments ayant été dressée entre 1920 et 1925.

Il a été rappelé que son édification, bien qu'elle n'ait pas rencontré d'opposition sur le fond, a provoqué à l'époque quelques remous dans la commune : l'abattage des arbres qu'elle nécessitait avait en effet suscité l'envoi de plusieurs lettres de protestation indignée au maire Léon Aymond et au Conseil municipal.



SIVOS

Chantal AYMOND prendra sa **retraite** en août 2020 et c'est une page de la cantine scolaire qui se tourne... Combien d'enfants de Landrais et du Thou a-t-elle nourris au fil de toutes ces années ? Que celle ou celui qui en a tenu le compte lève le doigt ! Le SIVOS va procéder au recrutement de la personne qui la remplacera à la prochaine rentrée scolaire.

Investissements prévus pour 2020 :

- Remplacement des ouvertures (portes et fenêtres) des écoles maternelle et élémentaire (avec demande de subventions au Conseil départemental et à l'ADEME)
- Achat de 3 vidéos projecteurs et de 6 écrans pour l'école élémentaire
- Remplacement du four et envisager le changement du lave-vaisselle de la cantine scolaire.

Association LEVE



Le parc éphémère de Landrais

Cette année encore, l'association LEVE a accueilli plus de 100 enfants au cours du week-end du 30 novembre et du 1^{er} décembre pour les faire bondir de plaisir dans les structures gonflables.

«Des Bonds Délires» a installé 3 structures gonflables pour les enfants d'âges différents afin que tout le monde trouve sa place.

Des animations tout le week-end

L'équipe LEVE a réalisé plusieurs animations dont l'atelier Tatouage-paillettes, l'atelier Sculpture de ballons, le Challenge IPS, la Machine à pop-corn.

L'école NEA et des créations artisanales

Nous tenions à remercier toutes les familles qui ont arrêté leur choix sur les créations artisanales des enfants de l'école NEA (Notre École

Alternative), le principal et majeur projet de l'association LEVE. La totalité des bénéfices réalisés sur le week-end est reversée à NEA afin de permettre des activités diversifiées, des sorties éducatives, mais également l'achat de nouveau matériel pédagogique et la présence d'intervenants extérieurs.

Des activités pour tout le reste de l'année

Toujours empreinte de créativité, l'équipe LEVE propose aux familles plusieurs activités toute l'année avec notamment Escape school (calendrier des séances disponible sur demande), Chasse au trésor géante (le 10 mai 2020) et Parc éphémère en extérieur (les 6 et 7 juin 2020).

D'autres animations vous attendent le reste de l'année. Renseignez-vous auprès de notre association pour en savoir plus. À très vite !

Ecole maternelle

Le lundi 16 décembre, le **Père Noël** est venu dans chaque classe déposer des cadeaux. Un goûter a été offert aux enfants. L'Association de Parents d'élèves a offert un livre à tous les enfants.

Notre école maternelle accueille cette année **107 élèves** de la Petite Section à la Grande Section, répartis dans 5 classes (2 classes de PS et 3 classes de MS/GS).

Plusieurs **activités** rythmeront la vie de l'école pour 2019/2020 :

- la semaine de la maternelle en avril
- le carnaval le 3 avril
- une sortie de fin d'année, les élèves de PS iront à Taugon et les trois classes de MS/GS iront sur le site archéologique de Saint-Saturnin du Bois
- la fête de l'école, le 26 juin



Inscriptions 2020/2021

Elles concernent:

- les enfants nés en **2017** pour la petite section
- les nouveaux arrivants sur la commune **uniquement**, nés en 2016 pour la moyenne section et ceux nés en 2015 pour la grande section.

Elles ont lieu **sur rendez-vous** à l'école maternelle, principalement **les mardis** à partir du lundi 9 mars 2020. Appelez Mme CHAIGNEAU au **05 46 35 08 36**.



Documents demandés lors de l'inscription : livret de famille, carnet de santé, justificatif de domicile, certificat de radiation si votre enfant est déjà scolarisé.

Toute l'équipe vous souhaite une bonne année 2020 !

Ecole élémentaire

L'école élémentaire en chiffres 2019/2020

- 212 élèves inscrits : 45 CP, 46 CE1, 39 CE2, 39 CM1, 43 CM2
- 100 filles, 112 garçons
- 8 classes, 10 enseignants
- 91 % des élèves habitent le RPI (Landrais et Le Thou)

190 élèves environ mangent à la cantine quotidiennement.

Retour sur la

Course des 6 passerelles

La Course des 6 passerelles, c'est :

- 10 mois de travail pour obtenir les autorisations préfectorales, trouver les sponsors, récupérer gratuitement les lots offerts aux participants et la nourriture servie aux 3 points de ravitaillements
- 70 bénévoles (parents, élus, enseignants) qui assurent et gèrent sécurité, inscriptions, ravitaillements, organisation générale, imprévus de dernière minute.
- 2 matinées de préparation et d'installation et de démontage du matériel (lots, banderoles, barrières, chrono-

nomètres, tables de marque, etc.).

- 1 matinée pour préparer la nourriture et les boissons (melons, oranges, bananes, etc.) servie aux points de ravitaillements.
- 2 jours pour flécher au sol les parcours.
- 225 coureurs adultes hommes et femmes sur 7,2 et 12 kilomètres.
- 25 minutes 38 secondes sur le 7,2 kilomètres et 44 minutes 56 secondes sur le 12 kilomètres pour les meilleurs temps.
- 33 enfants sur 400, 800 ou 1600 mètres.
- 1 800 photographies disponibles en ligne.

- 6 secouristes de la Sécurité civile.
- Le tout dans une ambiance familiale et sportive, sous le soleil et en musique.
- Pour environ 2 000 € de bénéfices, qui seront reversés à l'école et serviront au financement des projets scolaires.

Alors, merci à tous pour votre participation, en tant que coureur ou en tant que bénévole.

L'an prochain, la course aura lieu le dimanche 20 septembre.

Votre présence sera la bienvenue.

Les enseignants



La Landraisienne



La Landraisienne tient à remercier bénévoles et participants car vous avez tous contribué aux réussites des animations qui ont jalonné 2019 (chasse aux œufs, 14 juillet, balade des sorcières, bourse aux jouets...)

Pour la **balade des sorcières**, nous tenons tout particulièrement à féliciter Shannon Garreau qui a deviné le poids de la citrouille, ramenant ainsi un peu de campagne sous le ciel parisien.

En 2020, que vous souhaitiez perpétuer les «traditions» ou que vous soyez porteurs de nouveaux projets, n'hésitez pas à venir nous rejoindre... La Landraisienne tiendra son Assemblée générale en janvier/février 2020 (la date précise sera annoncée sur le site de Landrais).

Bonne année à tous et à bientôt !

Didier CAILLE, président

Les Petites Mains de Landrais

Gaby, Sissi, Jackie et les autres vous accueillent au club de couture, broderie, patchwork « Les Petites Mains » le mardi de 14 h à 17 h dans la salle des associations.

L'adhésion annuelle est de 10 €. Plus que débutantes ou couturières confirmées acceptées.

Qu'une très belle année 2020 se fauille entre vos mains !



Gaby Chaigneaud 05 46 27 73 80
jocelyne.chavatte@orange.fr

La Grouée du Père François

Astour Qui'y saqué thieu
bultin dans l'env'loope
jm'en vas voter !

Mais ma pau' femme attend !
les alextions municipales
Où est au moé de Mars, mais
avant thieu y'aurant ben l'temps
d'aller voir La Grouée du père François
à la salle des fêtes de Landrais

Sam. 1/02/20 à 20h30
Dim. 2/02/20 à 14h30
Sam. 8/02/20 à 20h30
Dim. 9/02/20 à 14h30
Vend. 14/02/20 à 20h30
Sam. 15/02/20 à 20h30

Mais o faut réserver sa place
en téléphonnant :

François CAILLON :
05 46 27 73 81
06 77 68 96 70
Martine GRELET :
06 28 02 12 25

Lucazeau

MAI-T-DANSE

L'association MAI-T-DANSE est heureuse de faire partie de la vie de votre commune de Landrais et souhaite une bonne année 2020 à tous les citoyens.

Notre association est ouverte **tous les mercredis** de 10 h à 20 h pour une activité récréative et de loisirs accessible à tous à partir de 6 ans.

Le tout dans une ambiance sympathique et joyeuse.

Le président
Marc BRIFFAULT

La Récré des Tout-Petits



des moments conviviaux, afin de proposer aux enfants accueillis un lieu propice au partage, à la découverte et à l'approche de la vie en collectivité. Nous avons fait un goûter de Noël le 21 décembre avec les petits bouts et leur famille.

L'association est ouverte les lundis, mardis matin sur la commune d'Ardillières (9h/11h30) et jeudis, vendredis sur la commune de Landrais (8h30/12h).

Pour toute information, vous pouvez contacter la présidente Nadège Tardy au 06/16/96/90/93.

Prochaine manifestation en Juin. la fête de fin d'année.



La Récré des tout petits

ACCA de Landrais

Un début de saison très sec. Je tiens à remercier les chasseurs pour avoir maintenu une partie des abreuvoirs en eau.

Le nombre de chasseurs se maintient à 38.

Cailles des blés : elles étaient plus présentes que l'année dernière.

Chevreaux : nous sommes autorisés à prélever 11 animaux.

Lièvres : cette année, le nombre d'animaux a augmenté grâce aux limitations des deux dernières années. Prélèvement autorisé 2 lièvres pour 4 dimanches de chasse.

Chiens : promeneurs, ne laissez pas divaguer vos chiens dans les champs, merci d'avance.



Nous remarquons qu'il y a de plus en plus de dépôts d'ordures dans les fossés et les bois alors que la déchetterie est proche.

Pour le 1^{er} mars 2020, vous devez nous retourner vos carnets de prélèvements, ainsi que vos cartouches vides, nous les déposerons à la déchetterie pour être recyclées.

Nous vous présentons nos meilleurs vœux.

Amicale de Landrais

Pour cette fin d'année 2019, les séances de **gymnastique volontaire** ont repris depuis le 24 septembre dernier.



Depuis l'Assemblée Générale du 23 octobre, les répétitions ont lieu les jeudis après-midi, afin de préparer le **spectacle Cabaret** qui aura lieu les samedis 21 et 28 mars à 20 h 30, le vendredi 27 mars à 20 h 30 et le dimanche 22 mars à 14 h. Le thème sera «**Contes et légendes**».

Un spectacle qui promet joie, rires et bonne humeur, nous vous y attendons nombreux.

Comme les années passées, courant janvier, nous nous réunirons avec nos amis du **Comité de fêtes de Péré** pour partager la galette des rois. Puis après les cabarets, nous irons nous promener tous ensemble, les 5 et 6 juin, en Dordogne.

La marche reprendra aux beaux jours, et le 6 septembre 2020, nous organiserons le **Repas Champêtre**.

Voilà un agenda bien rempli !

L'amicale de Landrais vous souhaite à tous une Bonne et Heureuse Année 2020.

Christophe CHANTREAU, président

PAPJ Plaine d'Aunis, Pleine de Jeunes



Bonne année, Bonne santé, Du Bonheur toute l'année !!!

Le pôle jeunesse de l'association PAPJ vous propose une année 2020 riche en propositions.

Un séjour ski pour les 11/17ans à Peyragudes dans les Pyrénées du 1^{er} au 6 mars 2020. Au programme ski alpin pendant 3 jours, luge, dégustation de raclette, bataille de boules de neige.

Un séjour pour les 14/17ans en Croatie du 21 au 28 avril 2020. Au programme, découverte de la magnifique ville de Dubrovnik également appelée la perle de l'Adriatique, plage, détente et farniente !!

En janvier/février, le pôle jeunesse de l'association PAPJ relancera ses traditionnels ateliers :

- **Atelier Gourmands** le mercredi de 14 h à 16 h 30 au local de La Jarrie / thème : Les desserts du monde

- **Atelier Bidouille** le mercredi de 14 h à 16 h 30 au local du Thou / Thème : Electronique et Bricolage

- **Atelier Numérique** le vendredi, sorties des collègues / Fin 19 h 30 au local de La Jarrie

- **Atelier Harry Potter** / Un samedi par mois : PAPJ propose aux jeunes fans du sorcier Harry Potter de venir rejoindre l'atelier et de les accompagner dans la mise en place d'un séjour à Londres pour les vacances d'automne 2020 afin d'aller visiter le studio Warner Bros Harry Potter !!!

Seulement 12 places sur le projet, alors inscris-toi vite !!!

Le pôle jeunesse propose également aux jeunes de partir le samedi 1^{er} février au **Festival de la BD à Angoulême** et le samedi 22 février au **Coffee Game** de La Rochelle puis au restaurant !!

3...2...1... Ouverture des portes aux CM2 dès le mois de janvier. Bienvenue à tous !!

Inscription par mail : jeunesse@papj.fr

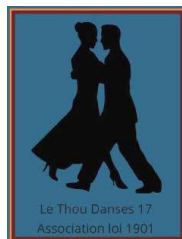
Pour connaître l'ensemble du programme jeunesse (11/17ans) retrouvez-nous sur notre site internet : www.papj.fr

A très vite !



Aurélié : 06 21 82 36 20
Responsable secteur jeunesse PAPJ

Le Thou Danses



L'association Le Thou Danses arrive à Landrais... en 2020 !

Forte de son expérience acquise depuis 2003, notre association évolue.

Dans la nécessité de proposer une offre toujours plus adaptée à ses adhérents : **notre cours de danse** va désormais se décliner en trois niveaux : débutants, intermédiaires et avancés.

Lors de l'assemblée générale de juin 2019, il a été décidé de trouver un lieu pour un 2^e cours hebdomadaire (la salle du Thou étant complète), **cours qui aura donc lieu le jeudi... à Landrais.**

Le cours d'origine continuera de se tenir dans la salle des fêtes du Thou, les mardis, de 20h30 à 22h30 pour les débutants et les intermédiaires (respectivement 1^{re} et 2^e heure). N'ayez crainte ! Des anciens seront toujours là pour

faire danser les jeunes arrivants...

Le jeudi, à Landrais, ce sera un cours dédié aux **intermédiaires et aux avancés**, toujours de **20h30 à 22h30, sous l'égide d'Eric Jacob (Magic Feeling)**. Il nous fallait un lieu adapté à la danse et le maire de Landrais, compte tenu des liens qui l'unissent au Thou, et grâce à sa compréhension bienveillante de notre situation, a accepté de nous accueillir, ce dont nous le remercions chaleureusement ici.

Vous pourrez vous inscrire dès à présent, le 1^{er} cours étant un cours d'essai gratuit, sans engagement. Vous pourrez venir le mardi au Thou, ou le jeudi à Landrais, **à partir du 16 janvier 2020**, ou même les deux jours, suivant votre niveau de danse.

Attention toutefois : pour ce qui concerne le niveau «avancés», seul Eric Jacob, notre professeur, saura vous dire si vous pouvez le suivre ou non. Faites-lui confiance, c'est notre guide depuis trois ans et personne n'a jamais eu à s'en plaindre, bien au contraire !

Toutes les informations sont disponibles sur notre site :

lethoudanses17.jimdofree.com

Vous pouvez également joindre notre présidente, Evelyne Pitard, au **06 16 24 44 86**.

ou nous écrire :

Le Thou Danses
c/o Evelyne Pitard
15 bis, rue des Sœurs
Puydrouard 17290 Forges

Dans l'attente de vous rencontrer sur notre nouvelle piste de danse !
Le bureau



Les Bambins d'Aunis

Le Multi-Accueil parental à Forges

Ouvert tous les jours de 7h30 à 18h30 Professionnels, éducatrices de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, des animatrices et animateurs diplômés forment une équipe dynamique et motivée. Les parents peuvent se retrouver dans des espaces d'accueils «enfants-parents» proposés sur des communes du territoire. Ces accueils sont gratuits pour tous nos adhérents (voir notre calendrier sur notre site).

Le Multi-Accueil itinérant

Tous les jours (sauf le mercredi) le temps d'une journée, une équipe de professionnelles de la petite enfance aménage et transforme une salle communale ou une salle des fêtes en espace ludique et adapté à de jeunes enfants âgés de 1 à 3 ans. Au programme : **Sensibilisation à la collectivité, autonomie, épanouissement, éveil, partage, socialisation.**

Toujours dans le respect du rythme de l'enfant. Nous accueillons les enfants en journée ou 1/2 journée, le temps pour les parents de réaliser leurs diverses activités tout en permettant à leurs enfants d'apprendre en jouant avec leurs copains. Ce service itinérant est présent à Aigrefeuille d'Aunis, au Thou et à Saint-Christophe, les jeunes enfants et les familles des communes environnantes peuvent également en bénéficier. N'hésitez pas à vous renseigner et à visiter notre site www.bambinsdaunis.fr (tarif de 0,13 € à 2,43 € de l'heure)

Pour plus d'informations : 05 46 35 58 23
bambinsdaunis@wanadoo.fr - www.bambinsdaunis.fr

Nos partenaires : CAF, Aunis Sud, SIVOM, MSA, Région Nouvelle Aquitaine, ainsi que les communes

Enquête publique PLUiH

L'enquête relative à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat s'est achevée vendredi 11 octobre 2019 à 16 h 30.

Entre le 9 septembre et le 11 octobre 2019, **276 observations** ont été formulées (159 sur les registres papier, 30 par courriers postaux, 42 par voie électronique et 45 observations orales). Les contributions émanant de particuliers, d'associations et collectifs, de professionnels et des communes de la Communauté de Communes Aunis Sud ont principalement porté sur les domaines suivants :

- 15 observations sur des thèmes généraux relatifs au PLUi-H, dont, en particulier, des observations sur

l'environnement et le stationnement des gens du voyage.

- 239 sur des demandes de changement de zonage de parcelles.
- 22 observations sur des thèmes diversifiés.

Ces remarques et avis, qui seront pris en compte et feront évoluer le PLUi-H, sont consignés dans le rapport de la Commission d'Enquête remis le 12 décembre 2019 à la Communauté de Communes Aunis Sud.

Ce rapport est tenu à la disposition du public pendant 1 an dans chaque mairie, au siège de la Communauté de Communes. Il est également consultable en ligne :

- Rapport de la Commission d'Enquête

- Synthèse des remarques émises lors de l'enquête publique PLUi-H dans le dossier pièces jointes
- Conclusions motivées de la Commission d'Enquête.

Le projet de PLUi valant Programme Local de l'Habitat sera ensuite soumis au vote du Conseil Communautaire de février 2020.

A l'issue de ce vote, le PLUi-H pourra :

- Soit être approuvé en l'état
- Soit être approuvé après modifications pour tenir compte des résultats de l'enquête, des avis des personnes publiques associées et des avis des communes,
- Soit ne pas être approuvé.

Point sur le déploiement des compteurs Linky à Landrais



Il concernera 311 clients et se fera **de mai à juillet 2020**. Le prestataire retenu est Sogétreil. Au 29 décembre 2019, 23 compteurs Linky étaient posés sur Landrais, 313 578 en Charente-Maritime.

Pendant le déploiement, plusieurs canaux d'information sont mis en place un site Internet pour prise de RdV, assistance, FAQ ; un numéro d'appel gratuit **0 800 054 659** ; un courrier 30 à 45 jours avant pour vous informer.

L'intervention de pose : démontage du compteur existant, enlèvement pour recyclage, pose du compteur Linky au même emplacement, réglage du disjoncteur à puissance max, explication et remise d'une documentation. L'intervention dure 30 minutes et ne doit générer ni travaux, ni déchets, ni facturation.



Devenez ambassadeur de votre territoire !

Vous habitez le territoire et vous aimez votre village, son patrimoine, son histoire ? Vous êtes artisan du territoire et vous êtes passionné par votre métier et ses savoir-faire ? Vous souhaitez partager une passion, un savoir-faire, une anecdote, faire connaître un lieu, une expérience locale ? Alors devenez ambassadeur de l'Aunis Marais Poitevin !

Pour plus d'informations, contactez l'Office de Tourisme Aunis Marais Poitevin au **05 46 01 12 10** ou par mail à contact@aunis-maraispoitevin.com.

LANDRAIS

Pratique

Mairie

05 46 27 73 69

Agence postale

05 46 27 73 25

Lundi, mardi, jeudi

8 h 45 - 12 h / 14 h - 17 h 30

Vendredi

8 h 45 - 12 h / 14 h - 16 h 30

Fermeture le mercredi

Scolaire et périscolaire

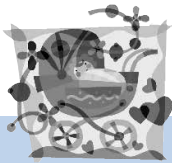
Ecole maternelle 05 46 35 08 36

Ecole primaire 05 46 35 73 76

Cantine scolaire 05 46 35 02 10

Accueil périscolaire

• Le Thou 05 46 35 12 24



Assistantes Maternelles

BOUCARD M. Christine 28, rue du Breuil St-Jean 05 46 27 74 46

NORMAND Valérie 3 bis, rue du Fief Choisi - Fondouce 06 70 15 63 80

PILATE Léa 1 ter, rue des Ouchettes 06 84 14 28 59

QUARTERON Véronique 5, rue des Deux Moulins 05 16 49 75 69

TARDY Nadège 17, rue de la Devise 06 16 96 90 93

Associations

ACCA (chasse agréée) Francis Moinard 05 46 27 71 38

Amicale de Landrais Christophe Chantreau 06 31 90 57 79

Amicale Sapeurs Pompiers François Aymond 05 46 27 73 47

Association des parents d'élèves (APE)

Aurélié Nouet - apelethoulandrais@gmail.com

Douni Paalga Philippe Belin 05 46 27 72 45

La Landraisienne Didier Caille 06 13 83 00 14

La Grouée du Père François François Caillon 05 46 27 73 81

La Récré des Tout-Petits Nadège Tardy 06 16 96 90 93

Les Petites Mains Gaby Chaigneaud 05 46 27 73 80

Le Verger du Pré-Maréchat levergerdupremarechat@laposte.net

PAPJ Aurélié Le Moal 06 21 82 36 20

Vacances Loisirs Le Thou Landrais (VLTL)

Mélissa Chasseret 05 46 35 12 24 - vltl@hotmail.fr

Cabinet paramédical 6, rue du Logis

Infirmiers

Élodie DERAY - 06 69 31 80 90

Bruno MONGELLAZ - 06 69 31 80 90

Hypnothérapeute

Jérôme VOGEL - 07 56 88 44 40

www.hypnose-jv.com



Urgences médicales

composez le **15** ou contactez la gendarmerie d'Aigrefeuille pour connaître la liste des médecins et des pharmacies de garde

Commerces, Artisans et Entreprises

A FLEUR D'PEAU - Esthéticienne à Landrais ou à domicile
Sandra Samme - 8 bis, rue des Ouchettes - 06 25 42 32 60

BELIN Philippe - Menuiserie (maison/bateau)

7, rue des Minimes Saint-Gilles - 05 46 27 72 45

BMC DIFFUSION - Outils haut de gamme pour maçons,
peintres et plâtriers - Bétons décoratifs - 05 46 00 05 23

DAVAZE Christophe - Plomberie/Chauffage

Rue des Ouchettes Le Logis - 06 26 86 22 71

FAB Maçonnerie - Fabien Moings - Maçonnerie, couverture,
terrassement - 06 42 38 76 09

GARAGE NICOL SARL - Mécanique autos, vente de véhicules,
restauration et entretien véhicules anciens

1 ter, rue des Deux-Moulins - 05 46 27 75 55

LES BRASSEURS CUEILLEURS - Microbrasserie - Bières bio
et artisanales - ZA Le Fief de la Pointe - 06 50 89 69 12

LE LANDRAISIEN - Snack-bar

Place de la Mairie - 05 46 41 24 67

MARCHAIS Olivier - Travaux agricoles - 05 46 27 79 63

MOINARD Philippe - Travaux agricoles - 06 14 18 27 71

ROBIN TERRASSEMENT - Terrassements divers, piscines,
assainissement, tout-à-l'égout, location de pelle

Les Egaux - 05 46 27 51 53 / 06 12 23 57 08

SARL CHARRON - Travaux agricoles 06 19 11 10 04

SEB COIFF' - Coiffeur à domicile, secteur Pays d'Aunis
et Rochefortais - 07 60 80 11 07

SOUFFLET ATLANTIQUE SA - Négoce agricole - 05 46 27 77 93

STEVEN INFO DEP - Dépannage informatique à domicile

06 50 83 25 75 - steven.info.dep@gmail.com

UN INSTANT DANS MA BULLE - Massages bien-être

Le petit-Breuil - Christelle Jousset - 06 50 25 72 37

Artistes

NIORD Philippe - Artiste peintre, galerie, atelier

Rue du Breuil Saint-Jean - 05 46 27 73 26

Gîtes et Chambres d'hôtes

AU BOIS DES TILLEULS 1, imp. de l'Aubépine - Les Egaux
09 71 55 13 88 - 06 70 76 71 75 - www.auboisdestilleuls.fr

BRAYBOOK Suzanne La Métairie de Monlieu - 05 46 07 65 84

CAILLON Monique - Les Granges - 05 46 27 73 81

LA GLYCINE Gîte à la campagne - Les Granges

Lilianne Guittonneau - 06 60 72 16 77

LE CLOS DE LANDRAIS O. Crémont - 2 rue de la Garenne

Les Egaux 06 76 18 47 72 - 09 82 40 50 66 - cremo@hotmail.fr

LE GÎTE DE FONDOUCE Estelle et Benoît Charron

10 bis, rue du Fief Choisi - 06 01 10 22 99

LA YOURTE SOUS LES ARBRES Catherine Stenger

3, impasse des Abreuvoirs - Saint-Gilles - 06 26 81 72 08